

Fiche récapitulative

ACC115 | Travaux pratiques d'acoustique

Mise à jour le 29/04/2026



30

Total d'heures d'enseignement



3

Crédits ECTS



Date non définie

Début des cours prévu

Programme

- Mesures de résonateurs acoustiques
- Mesures de haut-parleurs et d'enceintes acoustiques
- Mesures acoustique sur des salles de taille réelle et sur maquette
- Mesure de puissance acoustique
- Mesure de vibrations
- Modélisation numérique en acoustique et vibration
- Calibration de microphones
- Traitement du signal mesuré
- Audiométrie tonale
- Propagation guidée
- Mesure d'impédances
- Mesure de coefficient d'absorption de matériaux
- Modélisation de salles par logiciel de tirs de rayons

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Acquérir des compétences pratiques en mesure et en instrumentation acoustique et vibratoire

Compétences :

Savoir concevoir un plan de mesure acoustique ou vibratoire en prenant en compte les contraintes expérimentales.

Prérequis

Bac +2 scientifique et technique

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités de validation :

Compte rendus de travaux pratiques à chaque séance évalués par l'équipe enseignante.

Les centres de présentation des examens sont Angoulême, Bordeaux, Dax, Limoges, Niort, Pau et Poitiers.

Tarif

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page [Financer mon projet formation](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Passerelles : lien entre certifications

- LG034B36 - Bloc Industrie : Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite